



Présidence

Vice-Président du conseil d'administration Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN 9 février 2024 Délibération n°CA-2023-29

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 12 membres représentés

SUAPS : séjour au ski

> Vu la note annexe

Approbation des tarifs d'inscription pour le séjour au ski

| Pour | 27 |
|------------|----|
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |
| NPPV | 0 |

Le conseil d'administration approuve les tarifs d'inscription pour le séjour au ski

Fait à Rouen, le 9 février 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie

Laurent YON





Présidence Vice-président CA Franck LE DERF

Direction SUAPSBenoit TAMARELLE

Monsieur le président de l'Université de Rouen Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration de l'Université de Rouen Normandie

Séance du 9 février 2024

Mont-Saint-Aignan, le 01 février 2024

Objet : Tarifs d'inscription pour les séjours au ski

Objet : Tarifs d'inscription pour les séjours au ski

Conformément au décret n° 2018-792 du 13 septembre 2018 relatif aux services communs universitaires, les SUAPS ont 8 missions. Rappel de celles qui concernent le sujet :

- « 1° Il organise, développe et encadre les activités physiques et sportives des étudiants. Ces activités sont proposées aux personnels ;
- « 2° Il contribue par ses enseignements à la formation des étudiants dans le domaine des activités physiques et sportives. Les personnels peuvent participer à ces enseignements ;

C'est dans ce cadre que le SUAPS de l'URN propose des séjours sportifs. Ils ont pour objectifs de permettre l'initiation aux pratiques de pleine nature, dans des environnements éloignés du paysage rouennais ou normand. Cinq stages sont prévus pour 2024 : **2 stages « Montagne » (principalement ski),** 1 stage de pleine nature (course d'orientation, escalade, via ferrate, kayak, etc.), 1 stage « Océan » (orienté surf et beach volley), 1 stage « Plongée » (réservé aux personnes possédant le niveau 1 de plongée).

Tarifs stage du mois de mars :

| Typologie | Tarif | Différence avec le prix coutant | Justification |
|-----------------------------|---------|------------------------------------|---|
| Tarif extérieur | 835,00€ | - 51,49€ | Prix coûtant + env. 50€ |
| Tarif personnels | 735,00€ | 48,51€ | Prise en charge d'une partie du transport par le SUAPS (via inscriptions des extérieurs) |
| Tarif étudiants URN | 670,00€ | 113,51 € | Prise en charge de la totalité du transport par la CVEC |
| Tarif boursiers et exonérés | 620,00€ | 163,51€ | Prise en charge de la totalité du transport + une partie des frais de séjour par la CVEC |

Tarifs pour le mois d'avril :

| Typologie | Tarif | Différence avec le prix coutant | Justification |
|-----------------------------|---------|------------------------------------|--|
| Tarif extérieur | 710,00€ | - 49,22€ | Prix coûtant + env. 50€ |
| Tarif personnels | 610,00€ | 50,78 € | Prise en charge d'une partie du transport par le SUAPS (via inscriptions des extérieurs) |
| Tarif étudiants URN | 545,00€ | 115,78 € | Prise en charge de la totalité du transport par la CVEC |
| Tarif boursiers et exonérés | 495,00€ | 165,78€ | Prise en charge de la totalité du transport + une partie des frais de séjour par la CVEC |